

De mai à septembre 2021, les hébergements collectifs touristiques de Bourgogne-Franche-Comté enregistrent 5,8 millions de nuitées. La fréquentation redémarre, soutenue par le retour de la clientèle française. Elle reste toutefois en retrait de près de 20 % par rapport à la même période de 2019, soit 1,4 million de nuitées en moins.

Durant la saison d'été 2021, qui se déroule de mai à septembre, la fréquentation touristique s'établit à 2,9 millions de **nuitées** dans les hôtels, 2,4 millions dans les campings, et 0,5 million dans les **autres hébergements collectifs de tourisme** (AHCT).

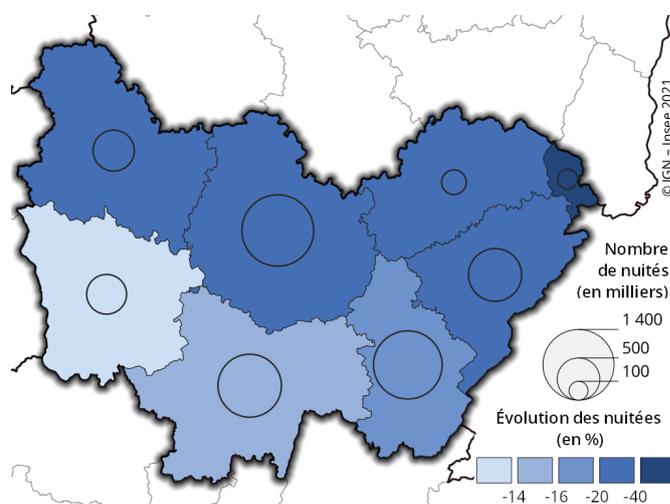
Après une année 2020 fortement contrariée par la crise sanitaire, la fréquentation repart mais reste toujours nettement en retrait par rapport à la même période de 2019 (- 1,4 million de nuitées au total). Cette baisse de fréquentation est un peu plus marquée dans la région qu'en France métropolitaine (- 19,4 % contre - 17,2 %). Elle est plus prononcée dans les hôtels que dans les campings, et concerne d'abord la clientèle étrangère, avec moitié moins de nuitées.

La région est la quatrième la plus touchée par la baisse de la fréquentation. Les plus fortement impactées sont l'Île-de-France, qui subit un très net recul de ses clientèles **non résidentes** et d'affaires, ainsi que le Grand Est et les Hauts-de-France. Les régions touristiques comme la Nouvelle-Aquitaine, la Bretagne, l'Occitanie et Provence-Alpes-Côte d'Azur accusent des baisses plus modérées, de moins de 10 %.

## Hôtels : une fréquentation en très forte baisse pour les non-résidents

Durant la saison d'été, la fréquentation dans l'hôtellerie est en hausse de 31 % par rapport à 2020 mais toujours en baisse de 21 % par rapport à 2019, soit 780 000 nuitées de moins. Ce recul par rapport à la période d'avant-crise concerne tous les départements, notamment le Territoire de Belfort dont la fréquentation a diminué de moitié ► **figures 1 et 2**. Dans ce dernier, les Eurockéennes, l'un des plus gros festivals de France, se sont de nouveau déroulées début juillet mais avec une jauge très réduite, ce qui explique en partie ce résultat.

## ► 1. Fréquentation par département de mai à septembre 2021 et évolution par rapport à 2019



Source : Insee en partenariat avec les comités régionaux et départementaux du tourisme, enquête de suivi de la fréquentation touristique

De juillet à septembre, le nombre de nuitées de la clientèle non résidente est en très fort recul (- 23,4 %) ► **figure 3**. La clientèle chinoise est absente en 2021 alors qu'elle enregistrait près de 80 000 nuitées en 2019. Parmi les trois principales clientèles européennes, la fréquentation des Belges et des Néerlandais progresse d'un quart. En revanche, celle des Allemands est en baisse de 17 %. Le nombre de nuitées britanniques recule de 60 %.

Cette étude a été réalisée en partenariat avec :

Représentant les trois quarts des nuitées en 2021 contre les deux tiers en 2019, la hausse de la clientèle française limite cette année la baisse de la fréquentation hôtelière dans la région.

Avec 40 % des nuitées, les établissements de moins de 2 étoiles perdent 25 % de leur fréquentation. Dans les hôtels haut de gamme, de 4 étoiles ou plus, la fréquentation en 2021 diminue de seulement 13 %. Ils ont bénéficié de la présence d'une clientèle française en hausse (+ 12 %).

## ► 2. Fréquentation par département de mai à septembre 2021 et évolution par rapport à 2019

	Ensemble		Dont hôtels		Dont campings	
	Nuitées (en milliers)	Évolution 2019-2021 (%)	Nuitées (en milliers)	Évolution 2019-2021 (%)	Nuitées (en milliers)	Évolution 2019-2021 (%)
Côte-d'Or	1 427,3	-21,3	1 035,0	-21,5	275,3	-19,9
Doubs	781,0	-23,0	399,5	-23,1	263,9	-21,4
Jura	1 304,6	-16,2	248,0	-15,1	928,4	-15,8
Nièvre	441,1	-12,3	165,2	-13,2	247,2	-5,8
Haute-Saône	169,3	-23,7	47,1	-25,3	100,4	-23,3
Saône-et-Loire	1 113,8	-14,8	663,0	-14,7	423,3	-15,6
Yonne	469,7	-22,3	299,1	-22,8	155,9	-25,4
Territoire de Belfort	110,1	-42,7	81,7	-42,7	23,1	-39,1
<b>Bourgogne-Franche-Comté</b>	<b>5 816,8</b>	<b>-19,4</b>	<b>2 938,2</b>	<b>-21,0</b>	<b>2 417,6</b>	<b>-17,4</b>
<b>France métropolitaine</b>	<b>233 350,7</b>	<b>-17,2</b>	<b>76 527,3</b>	<b>-30,7</b>	<b>112 320,2</b>	<b>-5,5</b>

Source : Insee en partenariat avec les comités régionaux et départementaux du tourisme, enquête de suivi de la fréquentation touristique

## Campings : la hausse de la clientèle française ne compense pas le fort recul des étrangers

L'hôtellerie de plein air a également fortement souffert de la crise sanitaire. Les nuitées sont en baisse de 17,4 % par rapport à 2019, soit 500 000 nuitées de moins. Comme pour les régions Île-de-France, Grand Est et Hauts-de-France, cette baisse est largement supérieure à la moyenne métropolitaine (- 5,5 %).

La fréquentation des campings diminue dans tous les départements de plus de 15 %. Seule la Nièvre est relativement épargnée (- 5,8 %).

### ► Sources

L'Insee réalise mensuellement une enquête sur la fréquentation touristique des hébergements collectifs de tourisme : hôtels, campings et autres hébergements collectifs touristiques (AHCT) regroupant les résidences de tourisme, villages de vacances et auberges de jeunesse. La période d'observation porte sur les mois de mai à septembre 2021, les données d'avril n'étant pas significatives en raison de la fin du deuxième confinement.

### ► Pour en savoir plus

- **Dangerfield O., Maingué A.**, "Été 2021 : la fréquentation touristique retrouve des couleurs grâce aux résidents", *Insee Première* n° 1880, novembre 2021.
- **Tribout X.**, "Tourisme - 2020 : la fréquentation hôtelière chute de près de la moitié dans la région", *Bilan économique 2020 - Bourgogne-Franche-Comté* n° 27, juillet 2021.
- Tableau bord de la conjoncture : Bourgogne-Franche-Comté : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2121815>

## ► 3. Fréquentation par pays de résidence de juillet à septembre 2021 et évolution par rapport à 2019

Pays de résidence	Ensemble		Dont hôtels		Dont campings	
	Nuitées (en milliers)	Évolution 2019-2021 (%)	Nuitées (en milliers)	Évolution 2019-2021 (%)	Nuitées (en milliers)	Évolution 2019-2021 (%)
France	3 140,1	4,6	1 565,4	1,2	1 256,4	10,5
Autres pays	1 467,7	-26,7	818,2	-23,4	818,2	-28,6
dont :						
<i>Pays-Bas</i>	588,0	-18,0	131,5	23,6	456,6	-25,2
<i>Belgique</i>	308,9	13,6	198,6	27,3	110,4	-4,8
<i>Allemagne</i>	262,6	-15,8	101,1	-17,3	161,5	-14,8
<i>Royaume-Uni</i>	41,8	-74,9	31,8	-59,8	10,0	-88,6
<i>Suisse</i>	104,2	-26,7	51,8	-19,1	52,4	-33,0
<i>Italie</i>	23,1	-30,1	19,0	-8,4	4,1	-66,8
<i>Espagne</i>	16,3	-68,1	12,1	-65,2	4,2	-74,2
<b>Bourgogne-Franche-Comté</b>	<b>4 607,8</b>	<b>-7,6</b>	<b>2 186,2</b>	<b>-7,3</b>	<b>2 074,5</b>	<b>-9,1</b>

Note : les données sur les pays de résidence des touristes sont disponibles uniquement de juillet à septembre 2021.

Source : Insee en partenariat avec les comités régionaux et départementaux du tourisme, enquête de suivi de la fréquentation touristique

Les nuitées françaises sont en hausse par rapport à 2019. En revanche comme dans l'hôtellerie, les campings ont perdu de la clientèle étrangère. Les Néerlandais, qui représentent traditionnellement la moitié de la clientèle européenne dans la région, ont réduit d'un quart leurs effectifs, soit une baisse de plus de 150 000 nuitées en juillet, août et septembre 2021. Avec la crise sanitaire et le renforcement des contrôles aux frontières depuis le Brexit, les touristes britanniques ne sont pas venus. Les emplacements nus, accueillant toiles de tente ou caravanes, ont eu moins de succès cette année qu'en 2019. Leur fréquentation a diminué de près de 24 %. La météo estivale peu clémente a pu avoir une incidence sur les locations de ce type d'emplacement. Cette baisse est bien plus importante dans la région qu'en métropole (- 12,3 %). Pour les emplacements équipés, qui accueillent des mobile-homes, le recul est bien plus modéré, moins de 3 %. Une évolution là encore inférieure à celle de France métropolitaine qui progresse de 0,4 %.

### Frédéric Bianucci (Insee)

### ► Définitions

La fréquentation en **nuitées** correspond au nombre total de nuits passées par les clients dans un établissement touristique. Un couple séjournant trois nuits dans un établissement compte pour six nuitées, de même que six personnes ne séjournant qu'une nuit.

Les **résidents** sont les personnes, quelle que soit leur nationalité, qui ont leur domicile principal en France. Les **non-résidents** sont les personnes, quelle que soit leur nationalité, qui ont leur domicile principal à l'étranger.

Les **autres hébergements collectifs touristiques** (AHCT) sont les résidences hôtelières et de tourisme, les villages de vacances, les maisons familiales et les auberges de jeunesse.

